

**L'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ)** s'engage dans une année remplie de développement et de projets novateurs.

Après des discussions avec Vélo-Québec, les deux associations ont décidé d'organiser conjointement pour leurs membres et l'ensemble des acteurs du vélo, un colloque portant sur des sujets communs. Le colloque réunira en un seul endroit les principaux intervenants du monde du vélo qui se soucie du développement de cette pratique au Québec. Dans un souci d'assurer une accessibilité, tant physique que monétaire, L'ARCQ et Vélo-Québec ont identifié la Ville de Lévis et son centre des congrès comme lieu de prédilection pour l'organisation de ce premier événement conjoint.

Pour l'ARCQ, ce colloque devient un outil important de son développement et lui permettra d'accroître son positionnement provincial. De plus, la programmation de ce colloque conjoint sera de la responsabilité de chacune des associations. Les membres de l'ARCQ seront donc fortement mis à contribution afin de faire part de leurs expériences et participer activement au bon déroulement de cet événement.

### **CRÉATION D'UN SITE INTERNET POUR L'ARCQ**

Afin de permettre à ses membres d'échanger et de recueillir des informations stratégiques, l'ARCQ fera l'implantation d'un site internet dédié à ses activités et à celles de ses membres.

Le site internet sera divisé principalement en deux sections : public et privé. Dans ces deux sections, l'essentiel des informations échangées entre les membres et les différentes nouvelles liées à la gestion d'un réseau cyclable. D'autres discussions sont à suivre entre les membres pour bien identifier les besoins de chacun et les options à développer pour que ce site représente un outil de développement.

La mise en place de ce site se fera au cours de l'année 2013 et son annonce fera l'objet d'une chronique dans l'info-lettre.

### **LA RIVERAINE**

Bonne nouvelle, la communauté métropolitaine de Montréal confirme que la piste en poussière de roche sur la jetée de la voie maritime entre le pont de l'Écluse de Saint-Lambert et l'Estacade, environ 4 kilomètres, sera pavée au printemps 2013.

C'est grâce aux villes de Saint-Lambert et Brossard qui contribueront financièrement au projet que ce projet est rendu possible, venant ainsi compléter une boucle de 38 kilomètres complètement pavée entre les deux écluses et le tracé cyclable des villes de Saint-Lambert, Brossard, La Prairie, Candiack et Sainte-Catherine.

### **MISSION**

La mission a été redéfinie pour devenir un regroupement des organisations publiques et privées ayant pour mandat la gestion des pistes cyclables. Elle met en réseau les gestionnaires, employés et bénévoles de ces dernières afin d'offrir des activités d'information, de formation ou de perfectionnement, et des outils de gestion.

**L'ARCQ défend et représente les intérêts de ses membres sur des dossiers d'intérêt collectif**



### **BILAN DU PROGRAMME SÉCURITÉ À VÉLO**

Pour une troisième année consécutive, l'ARCQ a réalisé le Programme sécurité à vélo, en partenariat avec la SAAQ. Ce programme vise à sensibiliser les utilisateurs concernant la sécurité à vélo et les principes à respecter.

Pour l'année 2012, l'ensemble des organismes ont permis la réalisation de 45 jours d'événements, sur 41 sites. Ces événements ont rejoint 5600 participants à travers la province. En début d'année, des pancartes ont été fabriquées afin de souligner le partenariat avec la SAAQ et celles-ci sont installées lors de la réalisation des événements.

De plus, l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie a organisé un événement visant la clientèle scolaire, rejoignant ainsi 380 élèves d'une école en particulier.

Pour l'année 2013, l'ARCQ a demandé un soutien financier de 28 000\$ pour la réalisation de 56 événements. Cette demande représente une hausse de 5 500\$ par rapport à l'année 2012.

L'ARCQ tient à remercier les organismes qui ont réalisé ces événements et ainsi travailler à améliorer la sécurité à vélo.

### **COTISATION 2013**

L'Association a modifiée sa grille de cotisation pour 2013. L'ancienne tarification comprenait deux classes de réseau. Soit :

- 25 km et moins : 175 \$ + 2 \$/km
- Plus de 25 km : 300 \$ + 2 \$/km

La nouvelle tarification comprend trois classes de réseau. La cotisation par kilomètres est éliminée. Donc la cotisation pour 2013 sera la suivante :

- Petit réseau (de 1 à 25km) 250 \$
- Moyen réseau (de 26 à 75km) 400 \$ (1)
- Grand réseau (de 76 et + ) 500\$

Une facture pour votre renouvellement vous sera transmise au milieu de février.

( 1 ) Les membres cooptés de Réseau-Vert ne paieront que 350 \$ pour 2013.